

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 26 MARS 2018**

Canton de

CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 30 mars 2018

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 20 mars 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-39

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

RENOVATION DU CARRE  
MILITAIRE –  
DEMANDE DE  
SUBVENTION A L'OFFICE  
NATIONAL DES ANCIENS  
COMBATTANTS ET  
VICTIMES DE GUERRE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à M. TOLLET), M. COUTURIER, M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT jusqu'au N° 2018-18 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MAINAND), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2018-15 inclus), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-33 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. THEVENOT jusqu'au N° 2018-22 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN, M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. JOUBERT), Mme ROQUES (par proc. à M. COUTURIER), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

**PREFECTURE**

**Accusé de réception**

**Reçu le .....**

**Identifiant de l'Acte :**

**069 216900340.....**

**Rapport de : M. JOINT**

Soucieuse d'honorer et de préserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, la Ville de Caluire et Cuire s'est lancée dans une vaste opération de rénovation de ses monuments commémoratifs. Après un recensement exhaustif de l'ensemble des monuments et stèles, une évaluation du projet a été établie et les premières opérations ont ainsi pu être lancées.

La Ville souhaite à présent s'engager dans la rénovation du carré militaire situé au coeur du cimetière de Caluire et Cuire.

Malgré un contexte budgétaire restreint, d'une part par la baisse des dotations et concours financiers de l'État, et d'autre part par l'obligation de mettre en accessibilité l'ensemble du patrimoine communal dans le cadre du dispositif Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), le projet de rénovation du carré militaire demeure une priorité, car il appartient à la Ville de préserver ces monuments de mémoire, véritables socles de l'identité nationale.

Dans cette perspective, la Ville souhaite présenter à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre un dossier de demande de subvention relatif au projet de rénovation des stèles et espaces du carré militaire situé au cœur du cimetière de Caluire et Cuire.

Le projet comprend les travaux suivants :

- dépose de l'intégralité des monuments et remplacement par des monuments neufs en granit,
- fourniture et pose de 98 jardinières en granit identique à celui qui compose les monuments,
- réfection des enrobés de l'ensemble du carré militaire.

L'estimation des travaux est de 65 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

**- APPROUVE**

la demande de subvention à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

**- AUTORISE**

Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette démarche.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 30 mars 2018  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE MAIRE  
Philippe COCHET